

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

11 SEP. 2019

Délégation à la Sécurité Routière

SOUS-DIRECTION DE L'ÉDUCATION ROUTIÈRE
ET DU PERMIS DE CONDUIRE

BUREAU NATIONAL DES DROITS À CONDUIRE

Affaire suivie par ..
Rf ..

Paris, le

Maître Yohan DEHAN
174 rue de Courcelles
75017 Paris

Maître,


M. Vous avez appelé mon attention sur la situation du permis de conduire de votre client,

Après un examen attentif de son dossier, je vous informe que le stage de sensibilisation à la sécurité routière qu'il a suivi les 7 et 8 décembre 2018 a été enregistré et lui a fait bénéficier de la reconstitution de quatre points.

De ce fait, son permis de conduire est doté de quatre points, à ce jour.

Veillez agréer, Maître, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le ministre d'état,
le ministre de l'Intérieur par délégation,
La chef de la Délégation à la Sécurité Routière
du bureau national des droits à conduire


Stéphanie PETIT